

# Rapport sur notre approche en investissement responsable

# 20 20



**Entreprendre  
un avenir durable  
maintenant**

# Table des matières

- 3** Notre mission et notre approche
- 6** L'innovation au cœur de nos produits
- 7** L'investissement responsable présent dans l'ensemble de notre structure décisionnelle
- 8** Nos priorités en matière d'investissement responsable de 2021 à 2023
- 10** Les accomplissements de la Banque Nationale
- 11** Nos engagements
- 12** Conclusion
- 12** Autres ressources

# Notre mission et notre approche

Banque Nationale Investissements (BNI) a pour ambition d'être un accélérateur qui favorise la croissance et l'évolution des solutions d'investissement et des services afin d'avoir un impact positif dans la vie des clients, des employés et des parties prenantes de la Banque Nationale du Canada. BNI s'engage à offrir une gamme complète de solutions d'investissement diversifiées conçues pour aider les investisseurs canadiens à réaliser leurs objectifs financiers.

Notre structure d'architecture ouverte nous donne la souplesse pour manœuvrer dans l'univers complexe de l'investissement afin d'évaluer et de sélectionner les gestionnaires de portefeuille qui répondent à nos critères d'excellence en gestion de portefeuille. Une telle approche repose sur le respect de la philosophie de gestion et des décisions d'investissement de nos gestionnaires de portefeuille, en plus de notre politique de placement.

Avec une des plus importantes structures d'architecture ouverte au Canada, BNI suit un processus rigoureux pour sélectionner les gestionnaires de portefeuille reconnus pour leur expertise dans chacune des catégories d'actifs. Un pilier important dans notre évaluation des gestionnaires est l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), qui peuvent avoir une incidence sur la valeur à long terme, dans leur processus d'investissement. En plus, l'investissement responsable fait partie de nos chantiers de recherche et nos travaux de construction de portefeuille. La majorité des fonds et des solutions d'investissement qui constituent notre plateforme intègrent des considérations d'investissement responsable. L'investissement responsable est donc au cœur de nos processus et de notre gamme de produits.



## Les approches retenues par nos gestionnaires de portefeuille

### Sélection et surveillance de gestionnaires

Nos processus de sélection et de surveillance des gestionnaires de portefeuille s'articulent autour d'une méthodologie de recherche exclusive que nous appelons OP4+. Ce processus prend en compte plus de 25 critères bien définis d'excellence en gestion de portefeuille, groupés en six piliers : Organisation, Personnel, Processus, Portefeuille, Performance et Intégration des critères ESG.

Plus de 25 critères d'excellence	
 <p><b>O</b>rganisation Organisation solide dotée d'une culture d'investissement de niveau supérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Culture organisationnelle</li> <li>› Accès au capital-actions pour les employés</li> <li>› Stabilité financière</li> </ul>
 <p><b>P</b>ersonnel Groupe stable d'investisseurs talentueux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Expérience des gestionnaires de portefeuille et des analystes</li> <li>› Stabilité du personnel / Plan de relève clair</li> <li>› Alignement des intérêts financiers des gestionnaires de portefeuille et des analystes</li> <li>› Nombre d'analystes suffisant pour bien couvrir l'univers de placement</li> <li>› Diversité au sein de l'équipe d'investissement (genre, origine et expérience)</li> </ul>
 <p><b>P</b>rocessus Accent mis sur des processus de gestion éprouvés en sélection de titres, construction de portefeuille et gestion des risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Les gestionnaires de portefeuille sont capables d'établir l'avantage concurrentiel de leur stratégie</li> <li>› Le processus est clair et répétable, mais flexible selon les changements structurels de marché</li> <li>› Responsabilisation dans le processus décisionnel</li> <li>› Débat des idées d'investissement en comité</li> <li>› Le processus de vente ou de révision de titres en portefeuille est bien défini</li> <li>› La gestion des risques fait partie intégrale du processus de construction de portefeuille</li> <li>› Apprend des erreurs passées</li> <li>› Suivi de la performance par un observateur externe à l'équipe d'investissement</li> </ul>
 <p><b>P</b>ortefeuille Construction optimale de portefeuille suivant le processus d'investissement et assurant une saine diversification</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Cohérence entre le processus dicté et le portefeuille réel</li> <li>› Saine diversification</li> <li>› Taille actuelle du portefeuille et liquidité des positions</li> <li>› Utilisation diligente de l'encaisse</li> </ul>
 <p><b>P</b>erformance Rendements solides, prévisibles et ajustés aux risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Évolution du portefeuille telle qu'anticipée dans différents environnements de marché</li> <li>› Tarification compétitive</li> </ul>
 <p><b>+</b> Intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Adhésion aux Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (ou autres organismes)</li> <li>› Analyse des critères ESG dans la création de valeur et la gestion des risques</li> <li>› Ressources consacrées à l'investissement responsable</li> <li>› Droit de vote et engagements en lien avec les objectifs de placement</li> <li>› Mesures et objectifs d'amélioration de l'empreinte du portefeuille</li> <li>› Implication dans l'avancement de l'investissement responsable</li> </ul>

Nous croyons que la considération des critères ESG, conjointement avec l'analyse financière traditionnelle, permet une meilleure évaluation des risques et des occasions d'investissement par nos gestionnaires de portefeuille. Nous incluons donc des critères ESG dans nos processus de sélection et de surveillance des gestionnaires. Nous évaluons, entre autres, l'intégration des critères ESG dans la création de valeur, la gestion des risques et les ressources consacrées à l'investissement responsable.

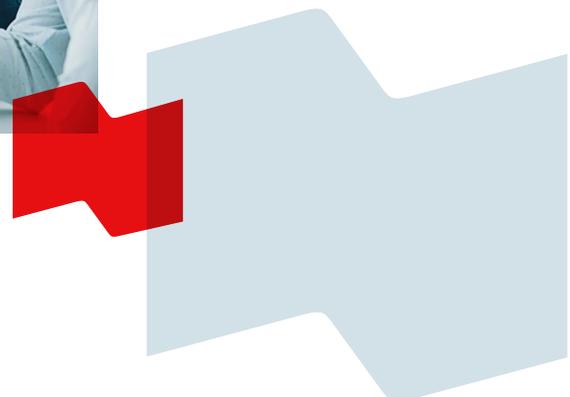
## Une approche adaptée pour chaque catégorie d'actifs

Les gestionnaires de portefeuille sélectionnés par BNI emploient différentes approches en investissement responsable. Ils priorisent différents objectifs, allant d'éviter l'exposition à des entreprises ou secteurs économiques indésirables jusqu'à l'alignement d'un portefeuille sur de grands thèmes liés au développement durable. Cette divergence entre les méthodes d'investissement responsable s'explique par la pluralité des partenaires dans la plateforme de BNI.

Lors de la sélection d'un gestionnaire de portefeuille, BNI reconnaît l'expertise de chacun au sein de leurs catégories d'actifs respectives. Par conséquent, nous respectons la philosophie de gestion et les décisions d'investissement de nos gestionnaires de portefeuille, tout en les encourageant à adopter les meilleures pratiques de l'industrie.

## Les stratégies

Exclusion	Investissement ESG	Leaders du secteur	Création d'un portefeuille durable
Consiste à exclure des sociétés, des secteurs ou même des pays qui ne sont pas compatibles avec la mission ou les valeurs des investisseurs.	Implique l'intégration des critères ESG dans les processus d'investissement.	Consiste à investir dans des titres qui sont leaders dans leur secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.	Investir dans des titres qui contribuent à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU).



# L'innovation au cœur de nos produits

## Les objectifs de développement durable sont un élément central du processus d'investissement

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU constituent les fondements de la gamme de FNB Développement durable BNI à gestion active. Nous sommes les premiers au Canada à les avoir intégrés au processus d'investissement d'un produit d'investissement responsable. Adoptés en 2015, les ODD visent à agir pour lutter contre la pauvreté, protéger la planète et améliorer le sort des personnes partout dans le monde. Avec ces objectifs, les États membres de l'ONU espèrent obtenir des résultats tangibles d'ici 2030.

### Voici les 17 objectifs de développement durable :



En mars 2020, BNI a lancé sa première série de Fonds négociés en bourse de développement durable. Ce lancement est une manifestation concrète de notre engagement à offrir aux investisseurs des possibilités novatrices de diversification du portefeuille et du risque en investissement responsable. Aujourd'hui, la gamme compte quatre FNB :

- › le FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI (TSX : NSCE),
- › le FNB Développement durable d'actions mondiales BNI (TSX : NSGE),
- › le FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI (TSX : NSCB),
- › et le FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes (TSX : NSCC).

Les différents gestionnaires de portefeuille qui, dans le cadre de notre approche d'architecture ouverte, sont responsables de la sous-gestion de ces FNB doivent adopter un processus d'investissement rigoureux et s'assurer d'investir dans des titres qui contribuent à l'atteinte d'un ou de plusieurs ODD.

Que ce soit en investissant dans des obligations gouvernementales qui serviront à financer des projets de développement des infrastructures de transport en commun, ou bien en achetant des actions d'une société qui génère une part importante de ses revenus dans le développement d'infrastructures d'énergies renouvelables, les sous-gestionnaires de nos FNB doivent s'assurer que les placements du fonds créent de la valeur tout en contribuant au bien commun.

# L'investissement responsable présent dans l'ensemble de notre structure décisionnelle

L'investissement responsable fait partie intégrante de la structure décisionnelle de BNI. À tous les échelons de cette structure, de la présidence jusqu'aux membres des différents comités, nous mettons ces considérations de l'avant et nous les abordons de façon novatrice dans le but de générer des résultats tangibles.

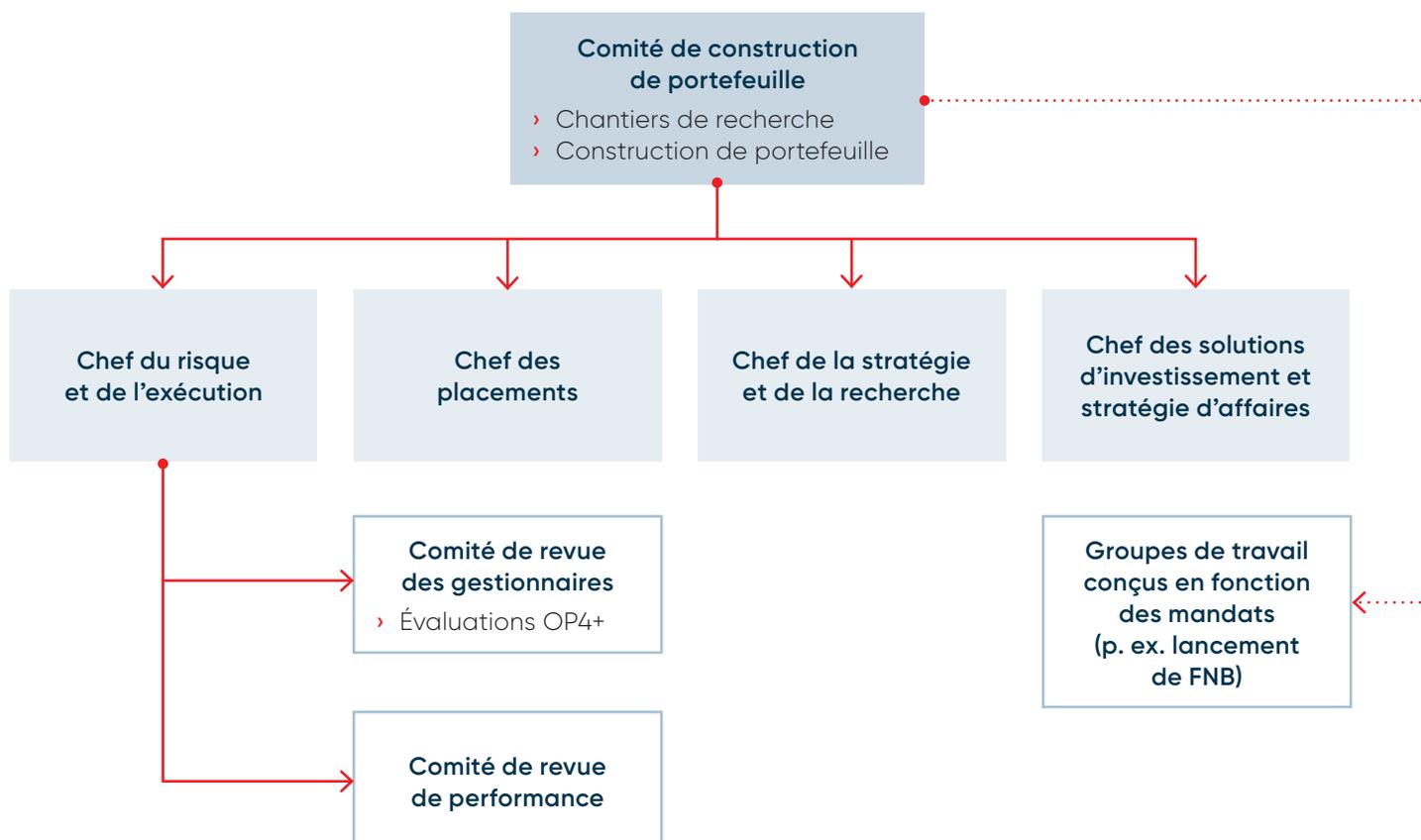
Les priorités de BNI, incluant celles qui sont en lien avec l'investissement responsable, sont adoptées par la direction de BNI. Notre groupe consacré au risque et à l'exécution prend sous sa responsabilité les actions liées à l'investissement responsable au quotidien. Il pilote nos efforts et contribue à l'avancement de notre stratégie en matière d'investissement responsable. L'équipe travaille de concert avec plusieurs membres des différentes équipes de placement, en plus de collaborer avec les quelque 75 équipes de gestionnaires de portefeuille qui constituent la plateforme de BNI.

Les évaluations OP4+, qui incluent l'intégration des critères ESG par les gestionnaires de portefeuille, sont présentées

à un Comité de revue des gestionnaires. Les travaux de recherche en matière d'investissement responsable sont présentés au Comité de construction de portefeuille, et des groupes de travail sont formés occasionnellement pour exécuter divers mandats.

Finalement, l'ensemble de la structure actuelle est mis à profit dans le cadre de nos engagements en matière d'investissement responsable, comme le Comité de revue de performance qui, par exemple, assure également la vigie des FNB Développement durable BNI depuis leur création.

En plus d'aborder l'investissement responsable d'une façon constante à l'intérieur de notre structure, des membres de l'équipe BNI participent activement dans différents comités de la Banque Nationale et de la Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine, notamment au sein du Comité d'investissement ESG. Nous avons ainsi l'occasion de contribuer plus largement aux orientations de l'organisation en matière d'investissement responsable.



# Nos priorités en matière d'investissement responsable de 2021 à 2023

BNI s'est doté d'un plan d'action en investissement responsable, articulé autour de trois priorités.

## ① Devenir des leaders dans l'industrie grâce à nos pratiques d'investissement responsable

### Amélioration de nos processus

Afin d'identifier les meilleurs gestionnaires de portefeuille, BNI a ajouté des critères d'excellence à son cadre d'analyse OP4+ en janvier 2021. La plupart de ces changements portent sur le pilier **+**, permettant ainsi une analyse plus approfondie de l'intégration des critères ESG par les gestionnaires de portefeuille chargés de la sélection de titres dans notre gamme de Fonds BNI et solutions de placement.

### Deux critères ont été ajoutés au pilier **+**, soit :

1. Mesure de l'empreinte du portefeuille et mise en place d'un objectif visant son amélioration.
2. Engagement pour l'avancement de l'investissement responsable.

De plus, le cadre d'analyse du pilier Personnel a été élargi pour inclure une analyse de la diversité au sein de l'équipe d'investissement. La diversité de genre, d'origine et d'expérience est maintenant analysée et prise en compte.

### Ajout du thème de l'investissement responsable aux chantiers de recherche

Les équipes de placement de BNI se dotent d'un agenda annuel de recherche. L'investissement responsable a été ajouté comme thème de recherche, permettant d'approfondir des questions telles que l'intégration des critères ESG dans la construction de portefeuille.

## ② Jouer un rôle de premier plan pour l'avancement de l'investissement responsable

Par sa contribution active à certains projets clés tels que le développement d'une taxonomie canadienne de transition, BNI contribue à l'avancement de la finance durable, en plus des objectifs climatiques canadiens et mondiaux. La rédaction d'une taxonomie canadienne de transition fait suite aux recommandations formulées par le Groupe d'experts sur la finance durable du gouvernement du Canada et contribue à la mobilisation des capitaux nécessaires à la transition vers une économie à zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050. BNI a contribué à divers comités en lien avec ce projet.

De plus, BNI a siégé sur plusieurs comités consultatifs en investissement responsable, incluant un conseil consultatif créé par l'Association pour l'investissement responsable visant la mise à jour du contenu des formations encadrant la pratique des conseillers en placement, et un comité technique de Finance Montréal visant à renforcer l'expertise en investissement responsable au sein de l'industrie québécoise de la gestion d'actifs.

### ③ Être un citoyen corporatif de premier ordre

#### S'impliquer dans la collectivité en redonnant à notre société

Les employés de BNI sont activement impliqués et participent à l'organisation d'activités de collecte de fonds et de sensibilisation, y compris une campagne annuelle avec Centraide, une organisation qui vise à briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion.

#### Promouvoir l'inclusion et la diversité

En 2020, une série d'ateliers sur l'inclusion et la diversité a été créée et proposée à tous les cadres de BNI. L'accent a été mis sur l'écoute active et les préjugés inconscients que tous peuvent avoir et qui peuvent influencer les agissements en matière de recrutement, de performance, d'évaluation du leadership et de gestion des talents. De plus, des formations éducatives ont été offertes aux employés au sujet des préjugés inconscients, de la diversité sur le lieu de travail et des normes comportementales.

De plus, la Banque Nationale a pour objectif d'augmenter d'ici 2023 l'inclusion et la diversité dans le milieu de travail en employant plus de personnes issues de la diversité. BNI, une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada, soutient les cibles adoptées et contribue à leur atteinte.

#### Accorder la priorité à la confidentialité des données

De nouvelles initiatives ont été mises en place en ce qui concerne la gestion des accès, la gestion des tiers et la confidentialité des données. BNI veille à ce que les ressources affectées aux technologies de l'information soient en mesure d'examiner les profils d'accès autorisés ainsi que les règles d'attribution, d'exercer un contrôle diligent pour tous les nouveaux tiers et de veiller à ce que l'accessibilité et l'utilisation potentielle des données confidentielles soient réduites.

#### Gouverner selon les plus hautes normes

BNI adhère à une structure de gouvernance rigoureuse, avec des comités de surveillance qui rassemblent nos principaux experts et partenaires afin de porter un regard indépendant et efficace sur des questions importantes, qu'il s'agisse de la gestion des conflits d'intérêts, de la construction du portefeuille et de la répartition des actifs, de la gestion des risques, de la sélection des gestionnaires de portefeuille, de l'examen des performances d'investissement ou de l'introduction de nouveaux produits et nouvelles activités.

#### Stimuler le développement économique

Dans le but de participer activement à l'effort de relance économique du Québec et de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) québécoises, la Banque Nationale, en partenariat avec le gouvernement du Québec, a lancé le Fonds croissance PME Banque Nationale. BNI agit à titre de gestionnaire du Fonds et plusieurs équipes de BNI ont contribué à sa création. Le Fonds a pour objectif d'assurer la pérennité et le développement à court et moyen terme des PME québécoises, dans le cadre de la relance économique après le choc de la COVID-19.



# Les accomplissements de la Banque Nationale

Banque Nationale s'engage à avoir un impact positif dans la vie des gens en bâtissant des relations à long terme avec ses clients, ses employés et la communauté. Voici quelques initiatives et accomplissements qui démontrent l'importance accordée au développement durable et au maintien du meilleur équilibre des intérêts entre les parties prenantes dans la société. Pour plus d'information sur les initiatives de la Banque Nationale en matière de développement durable, veuillez consulter la section Responsabilité sociale sur [bnc.ca](http://bnc.ca).



## Environnement

### Nous travaillons au développement d'une économie verte

- › Cible de réduction des émissions de GES de nos propres activités de 25% d'ici la fin de 2025 pour contribuer à l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris (avec 2019 comme année de référence);
- › Partenariat avec Équiterre afin d'appuyer la mise en place de solutions concrètes pour favoriser la transition énergétique et l'adoption de choix écoresponsables au quotidien;
- › Conception du prochain siège social en fonction des normes les plus élevées en matière de construction durable, de santé et de bien-être des occupants.



## Social

### Nous enrichissons les communautés

#### Soutenir nos clients et employés en période d'incertitude

- › Mesures d'aide temporaire pour nos clients particuliers et entreprises pendant la pandémie de COVID-19;
- › Mise en place de mesures pour protéger la santé de nos employés.

#### Promouvoir l'inclusion et la diversité

- › Participation à plusieurs initiatives visant à contrer le racisme systémique et à soutenir l'essor de la communauté noire, notamment l'Initiative BlackNorth, le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires et l'incubateur Être noire au Canada;
- › Soutien actif accordé aux femmes, aux communautés culturelles, à la communauté LGBTQ et aux Autochtones.

#### S'engager dans la communauté

- › Plus de 2,5 millions \$ remis aux communautés plus vulnérables touchées par la pandémie et aux organismes de santé mentale;
- › Des millions de dollars versés à la collectivité sous forme de dons, de commandites et de collectes de fonds.



## Gouvernance

### Nous gouvernons selon les plus hautes normes

- › Divulcation d'un premier Rapport sur les avancées environnementales, sociales et de gouvernance;
- › Les mandats des comités de révision et de gouvernance, de ressources humaines, d'audit et de gestion des risques incluent des responsabilités en lien avec les principes ESG;
- › Planification de la relève des administrateurs en fonction de la politique de diversité au conseil d'administration (genres, âges, groupes désignés, orientations sexuelles, groupes ethnoculturels et origines géographiques).

# Nos engagements

BNI est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) et membre de l'Association pour l'investissement responsable (AIR). La signature des PRI, principes reconnus internationalement, démontre publiquement notre engagement en faveur de l'investissement responsable et nous permet de joindre une communauté mondiale qui cherche à construire un système financier plus durable. L'adhésion à l'AIR nous permet de démontrer notre engagement envers l'investissement responsable et de faire valoir notre statut de leader au Canada.

## BNI est signataire des Principes pour l'investissement responsable

Signatory of:



Les PRI sont un ensemble de principes d'investissement ambitieux adoptés de manière volontaire qui proposent différentes actions

possibles afin d'intégrer les questions ESG dans les pratiques d'investissement<sup>1</sup>. Plus de 3 400 participants collaborent aux initiatives établies par les Nations unies à l'échelle mondiale, dont près de 170 au Canada.

### On peut définir les six principes comme suit:

**Principe 1:** Intégrer les questions ESG aux processus décisionnels et d'analyse des investissements.

**Principe 2:** Devenir des actionnaires actifs et intégrer les questions ESG aux politiques et procédures en matière d'actionariat.

**Principe 3:** Demander aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des renseignements appropriés concernant les questions ESG.

**Principe 4:** Encourager l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des investissements.

**Principe 5:** Coopérer pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des Principes.

**Principe 6:** Rendre compte de nos activités et des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des Principes.

## BNI est membre de l'Association pour l'investissement responsable



L'AIR est une association représentant l'industrie canadienne de l'investissement responsable<sup>2</sup>.

### L'AIR a cinq priorités stratégiques pour encourager l'adoption de l'investissement responsable au Canada<sup>3</sup>

#### 1. Éducation du marché:

Croître la demande pour l'investissement responsable.

#### 2. Intégration:

Développer les connaissances en investissement responsable auprès des experts en investissement.

#### 3. Plaidoyer:

Évolution des politiques réglementaires et publiques.

#### 4. Marque et réputation:

Promouvoir la réputation de l'AIR comme étant la voix dominante de l'industrie de l'investissement responsable.

#### 5. Renforcement des compétences:

Faire ressortir les ressources financières et humaines de l'AIR.

## Les engagements de la Banque Nationale

D'autres filiales, ainsi que notre entité mère, utilisent des cadres de référence reconnus, des standards de divulgation internationaux et des lignes directrices largement utilisés dans l'industrie dans le cadre de leurs activités. De plus, la Banque Nationale du Canada est signataire fondatrice des Principes bancaires responsables de l'ONU et est partenaire d'Équiterre, l'un des principaux organismes en environnement au Québec.



1 [PRI](#)  
2 [AIR](#)  
3 [AIR](#)

# Conclusion

Ce rapport illustre l'engagement de BNI à intégrer l'investissement responsable dans l'ensemble de ses activités. Nous nous efforcerons d'intégrer davantage notre engagement envers l'investissement responsable dans tout ce que nous faisons et de consolider notre rôle de leader actif dans ce domaine au Canada. À ce titre, BNI aura pour objectif de demeurer un leader de par ses pratiques d'investissement, de jouer un rôle social engagé, notamment en allouant partiellement des actifs aux gestionnaires locaux, et de continuer à être une entreprise citoyenne de premier ordre en devenant la destination de choix pour les talents et en redonnant à notre société grâce à l'engagement communautaire.

## Autres ressources

Pour en apprendre davantage sur Banque Nationale Investissements :

- › [Politique d'investissement responsable BNI](#)
- › [Politiques et relevés de votes par procuration gestionnaires externes](#)

Pour en apprendre davantage sur la Banque Nationale :

- › [Bilan de responsabilité sociale BN](#)
- › [Rapport sur les avancées ESG BN](#)



1 877 463-7627



[bninvestissements.ca](http://bninvestissements.ca)

Ce document est fourni par Banque Nationale Investissements inc. ("BNI"), une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada, à titre informatif seulement et ne peut être reproduit, distribué ou publié sans le consentement écrit de BNI ou de ses entités affiliées. Les renseignements et les données fournis dans le présent document, y compris ceux fournis par des tiers, sont considérés exacts au moment de leur impression et ont été obtenus de sources que nous avons jugées fiables. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis. Aucune représentation ni garantie, explicite ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude, la qualité et le caractère complet de ces renseignements et de ces données. Les opinions exprimées ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des parts mentionnées aux présentes et ne devraient pas être considérées comme une recommandation. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils en matière de placement, de finance, d'économie, de droit, de comptabilité ou de fiscalité, ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers.

Les FNB BNI sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus ou le ou les aperçus des FNB avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Les FNB BNI ne cherchent pas à dégager un rendement prédéterminé à l'échéance.

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur les performances, les stratégies ou les perspectives futures et les actions futures possibles. L'emploi des modes conditionnel ou futur et des termes « pouvoir », « se pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « soupçonner », « prévoir », « croire », « planifier », « anticiper », « évaluer », « avoir l'intention de », « objectif » ou d'expressions similaires permet de repérer les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques inhérents quant aux facteurs économiques généraux, de sorte qu'il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, car un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans toute déclaration prospective. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les facteurs économiques, politiques et de marchés généraux au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et des capitaux mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications des lois et des règlements, les jugements judiciaires ou réglementaires, les poursuites judiciaires et les événements catastrophiques. La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent affecter les résultats futurs n'est pas exhaustive. Toutes les opinions contenues dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont fournies de bonne foi mais sans responsabilité légale.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

© 2021 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.